

DEPARTEMENT de L'ISERE

SERVITUDES

D'UTILITE PUBLIQUE

ARANDON

N° INSEE

014

Service de l'Urbanisme et de l'Habitat

Cellule Etudes Générales et P.A.C (SUH/EG)

17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9

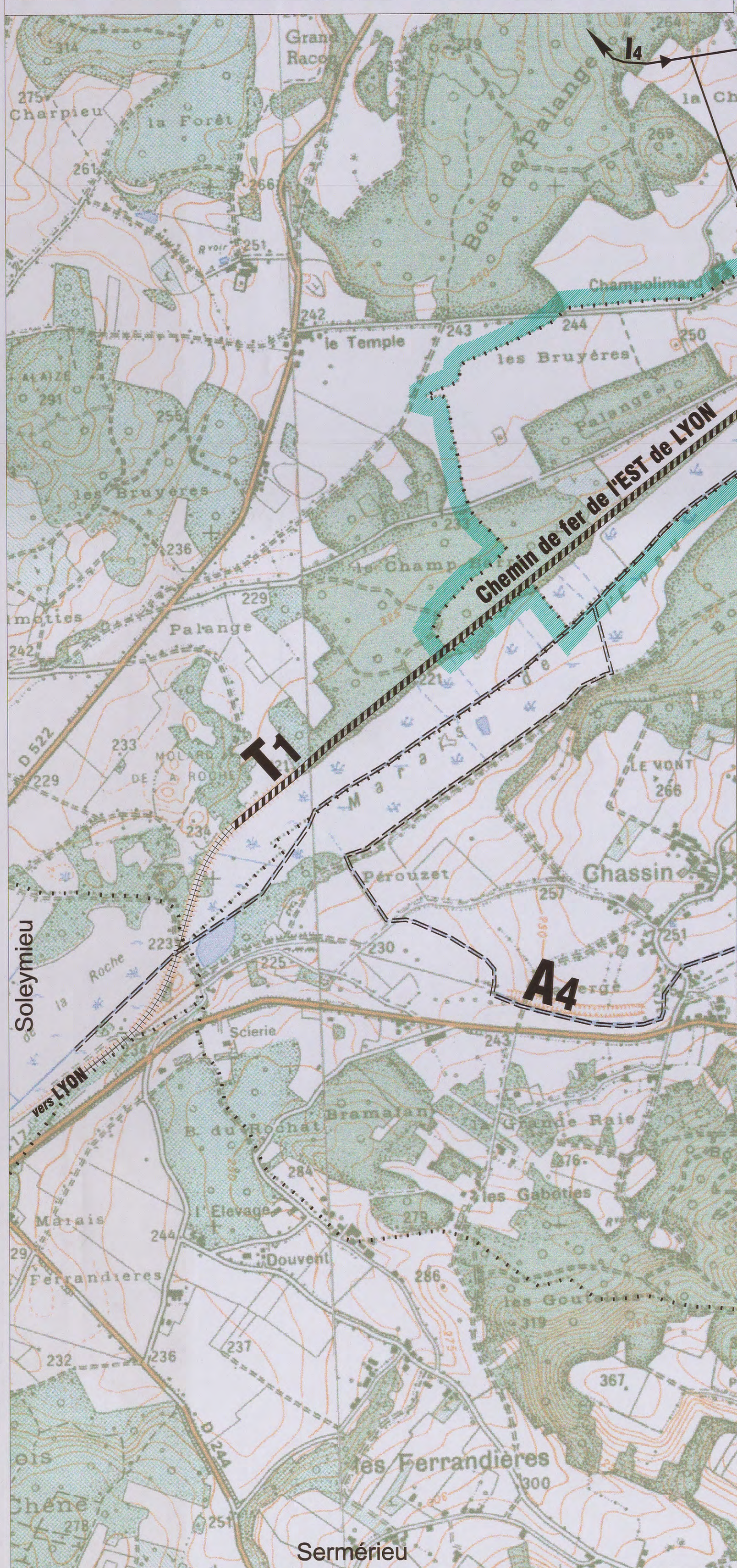
tel: 76.70.76.70 fax: 76.70.78.97

SYMBOLE	CODE	INTITULE	SYMBOLE	CODE	INTITULE
		Bois et forêts soumis au régime forestier		I1	Transport d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés
	A2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation		I2	Ouvrages (D.U.P.) utilisant l'énergie des lacs et cours d'eau
	A3	Terrains rivaux des canaux d'irrigation		I3	Transport de gaz
	A4	Terrains rivaux des cours d'eau non domaniaux		I4	Transport d'électricité
	A5	Canalisations publiques d'eau potable		I5	Transport de produits chimiques
	AC1	Protection des monuments historiques		Int1	Voisinage des cimetières
	AC2	Protection des sites et monuments naturels		JS1	Installations sportives
	AC3	Réserves naturelles		PT1	Transmissions radio-électriques
	AC4	Protection du patrimoine architectural et urbain		PT2	Protection contre les perturbations électro-magnétiques
	Ar4	Terrains d'atterrissage en partie ou en totalité à l'armée de l'air		PT3	Communications téléphoniques et télégraphiques
	Ar5	Fortifications - Ouvrages militaires		PT4	Etiage relatif aux lignes télécom
	Ar6	Champs de tir		T1	Chemins de fer
	AS1	Périmètre de protection des eaux potables et minérales		T2	Survol de téléphériques
	EL2	Zones submersibles aléatoires complémentaires		T4	Aéronautiques de balisage
	EL3	Halage et marchepied		T5	Aéronautiques de dégivrage
	EL4	Stations "classées de sport d'hiver"		T8	Radioélectriques : protection des installations de navigation et d'atterrissage
	EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes			
	EL7	Alignements			
	EL10	Parcs nationaux			

ECHELLE : 1/10.000

ETABLI le : 13.10.05

MODIFIE le : 13.10.2005



NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS

date	code	nature
14.03.88		Mise à jour pour le "Porter à la Connaissance" du Maire.
18.07.94		Mise à jour pour PAC Rév.1
13.10.05		Mise à jour pour la révision n°2 du P.L.U. Suppression du code A1 pour les bois et forêts soumis au régime forestier. (Servitude abrogée par la Loi d'Orientat Forestière de 2001)

PLU approuvé le 16/12/2019

Se peut être annexé à la délibération du 16.12.2019

N. Alain Veylet

Maire délégué d'Arandon

Copyrights IGN Scan25

DDE 38 - SUH/EG

reproduction interdite